

[Votre édition du soir est disponible sur soir.sudouest.fr](http://soir.sudouest.fr)

Comment la région tirera profit de la vente des avions Rafale à l'Inde

Publié le 23/09/2016 . Mis à jour à 12h19 par Jean-Bernard Gilles

[Mon espace abonné](#)

[4 commentaires](#)



La France s'apprête à signer avec l'Inde un contrat de vente de Rafale de 7,8 milliards d'euros.

Le premier avion de combat indien devrait être livré fin 2018, début 2019 ©

AFP

Article abonnés La signature à New Delhi du troisième contrat d'exportation du Rafale assure une belle visibilité aux sites industriels de la région. Mais il n'est pas sûr qu'il se traduise par la création de nombreux emplois. Explications.

Ils n'auraient manqué l'avion sous aucun prétexte. Les patrons de Thales, de Safran, de Snecma seront aux côtés d'Éric Trappier, le PDG de [Dassault Aviation](#), et du ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, qui signera, ce vendredi, au nom de la France avec le Premier ministre indien le contrat pour l'achat de 36 avions de combat Rafale made in France.

L'industriel français est en discussion serrée avec ses interlocuteurs depuis dix-huit mois. Il a dû réviser son prix à la baisse. La presse indienne a évoqué un **contrat de 7,8 milliards d'euros**, soit 220 millions d'euros par avion, système d'armement compris. On n'en connaît pas toutes les compensations. Elles sont importantes sur le plan financier.

Compensations industrielles

On sait toutefois que les **industriels français impliqués dans ce contrat doivent s'engager à investir en Inde** pour la fabrication de sous-ensembles de Falcon ou de pièces de Rafale. L'Inde est arrimée à sa volonté de hisser le niveau de ses technologies - le « Make in India » -, mais aucun transfert de cœur de technologie militaire ne serait envisagé. New Delhi veut notamment progresser dans la maîtrise de son propre moteur d'aéronefs militaires. C'est la règle, désormais, dans ces « contrats du siècle ». Il faut en partager les bienfaits en cédant une partie de sa technologie.

La rédaction vous conseille

- [Laser : huit innovations prometteuses dévoilées par des pépites de la région](#)

Un contrat, qui structure l'écosystème Rafale dans la région

« La signature de ce troisième contrat à l'export est structurante pour l'ensemble de l'écosystème Rafale dans la région », insiste Alain Rousset, président de la Nouvelle-Aquitaine. **Le Rafale emploie aujourd'hui directement et indirectement 7 000 personnes en France**. Il est assemblé à Mérignac (33), mais est le produit de quelque 500 fournisseurs bretons, savoyards, nordistes ou franciliens, filiales de Dassault ou sous-traitants. Il est vraiment made in France à 98 %.

Pour ce qui est de la région, on estime à 2 800 le nombre de salariés impliqués directement dans la chaîne de fabrication de l'avion de combat français. Les trains d'atterrissage sortent des ateliers Messier (Safran) d'Oloron (64), les verrières et la pyrotechnie de l'usine de Poitiers (86). C'est à Biarritz (64), le pôle composite du groupe, qu'est assemblée la structure du Rafale. Enfin, Martignas-sur-Jalle (33) fournit ses voilures caractéristiques, non loin du hall d'assemblage final.

Une cadence de trois par mois

Avant le premier contrat égyptien, Dassault produisait 11 Rafale par an, un par mois. C'était le niveau jugé minimal par l'industriel auprès de son donneur d'ordres, l'État, pour justifier le maintien d'une capacité d'étude suffisante. Depuis la signature des contrats qatarien et égyptien, un bon nombre de sites Dassault en France sont passés à une cadence de deux par mois.

L'industriel a même pris de l'avance, car il faut trois ans pour produire un avion de combat comme celui-ci. Éric Trappier avait indiqué que le contrat indien permettrait l'adoption d'une

cadence de trois par mois à l'horizon 2018. Le premier Rafale indien devrait être livré fin 2018, début 2019.

Combien d'emplois ? La question est dans tous les esprits. Les bureaux d'études de Saint-Cloud ont recruté quelques dizaines d'ingénieurs depuis quelques mois. **Le pôle biarrot a lui aussi vu ses effectifs grimper - un peu. Les bureaux d'études du site de Mérignac ont réembauché.** Mais, à ce jour, l'impact reste faible.

Tenté par les coûts indiens ?

D'abord parce que l'État a tout de suite interrompu ses commandes pour l'armée de l'air, une aubaine budgétaire. « Les premiers contrats du Rafale n'augmentent pas la cadence de production, donc pas l'emploi », confirmait la Direccte au printemps.

Et puis les Falcon, comme toute l'aviation d'affaires, se vendent mal. Le repli est voisin de 40 %. Déjà, Dassault a repris à son compte des productions assurées par la sous-traitance. « Nous pensons qu'il y aura des **transferts des chaînes Falcon vers celles du Rafale** », indique un représentant syndical.

Un comité d'entreprise devrait, début octobre, donner l'occasion à Éric Trappier de préciser ses intentions. Il a déjà indiqué que la chaîne de fabrication du Falcon sur neuf sites n'était pas adaptée et a rapatrié aux États-Unis l'habillage intérieur des avions d'affaires ; il pourrait être tenté par les coûts de production indiens. **Pour la France comme pour la région, on sera loin du millier d'emplois envisagé il y a un an.**